



Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

Madrid

8-12 avril 2002

Distr. générale
7 mars 2002
Français
Original: anglais

Rapport de la Commission du développement social, constituée en Comité préparatoire de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, sur les travaux de sa session

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Questions d'organisation	1–13	3
A. Ouverture et durée de la session	1–3	3
B. Participants	4–7	3
C. Bureau	8–9	4
D. Ordre du jour et programme de travail	10	4
E. Accréditation des organisations non gouvernementales conformément aux règles relatives à leur participation énoncées dans la décision 2001/PC/3 du Comité préparatoire	11–12	4
F. Documentation	13	5
II. État des préparatifs de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement . . .	14–15	5
III. Examen du projet de conclusions de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement	16–20	5
IV. Projet d'ordre du jour provisoire et organisation des travaux de la deuxième Assemblée mondiale sur vieillissement	21–24	6
V. Adoption du rapport de la Commission constituée en Comité préparatoire sur les travaux de sa deuxième session	25–26	6
Annexes		
I. Projet de résolution qu'il est recommandé, à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, d'adopter		7
II. Décision adoptée par le Comité préparatoire à sa deuxième session		10

III. Projet de déclaration politique*	14
IV. Projet de plan d'action international sur le vieillissement, 2002**	15
V. Documents dont le Comité préparatoire était saisi à sa troisième session	16

* L'annexe III figure dans le document A/CONF.197/3/Add.1.

** L'annexe IV figure dans le document A/CONF.197/3/Add.2.

I. Questions d'organisation

A. Ouverture et durée de la session

1. La deuxième session du Comité préparatoire a eu lieu au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 25 février au 1er mars 2002. Le Comité a tenu trois séances plénières (1re, 2e et 3e séances) et de nombreuses consultations officielles.
2. Le Président du Comité préparatoire a ouvert la session et fait une déclaration liminaire.
3. À la 1re séance, le 25 février, le représentant de l'Espagne, pays hôte de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, a fait une déclaration.

B. Participants

4. Les États ci-après étaient représentés : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arménie, Australie, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Ghana, Guatemala, Guyana, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Lesotho, Liechtenstein, Malaisie, Maldives, Malte, Maroc, Mexique, Monaco, Mozambique, Myanmar, Népal, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Paraguay, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Swaziland, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie et Zimbabwe,

L'observateur de la Palestine a participé à la séance, ainsi que l'observateur de la Commission européenne.

5. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) était représenté.
6. Les institutions spécialisées ci-après étaient également représentées : Organisation internationale du Travail (OIT), Organisation mondiale de la santé (OMS) et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).
7. Conformément à la résolution 54/262 de l'Assemblée générale en date du 25 mai 2000, les organisations non gouvernementales concernées par la question du vieillissement ont également assisté à la session.

C. Bureau

8. La composition du Bureau élu par le Comité préparatoire à sa première session est restée la même :

Président :

Felipe Paolillo (Uruguay)

Vice-Présidents :

Aicha Afifi (Maroc)

Asith Bhattacharjee (Inde)

Maria José Carrilho (Portugal)

9. À sa 1re séance le 25 février, le Comité préparatoire a élu par acclamation Mme Ivana Grollová (République tchèque) Vice-Présidente et rapporteur.

D. Ordre du jour et programme de travail

10. À sa première 1re séance, le Comité préparatoire a adopté l'ordre du jour provisoire, publié sous la cote E/CN.5/2002/PC/1 qui se présente comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. État des préparatifs de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement :
 - a) Activités entreprises en 2001;
 - b) Fonds d'affectation spéciale;
 - c) Campagne d'information.
3. Examen du projet de conclusions de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement.
4. Projet d'ordre du jour provisoire et organisation des travaux de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement.
5. Autres questions.
6. Adoption du rapport de la Commission, constituée en Comité préparatoire sur les travaux de sa deuxième session.

E. Accréditation des organisations non gouvernementales conformément aux règles relatives à leur participation énoncées dans la décision 2001/PC/3 du Comité préparatoire

11. À la 2e séance, le 1er mars 2002, les représentants de l'Algérie et de l'Égypte ont fait une déclaration à propos de l'accréditation des organisations non gouvernementales.

12. À sa 3e séance, le 1er mars, le Comité préparatoire a approuvé la liste des organisations non gouvernementales demandant l'accréditation, contenue dans le document E/CN.5/2002/PC/4 (voir annexe II, décision PC/2002/I).

F. Documentation

13. La liste des documents dont le Comité préparatoire est saisi figure dans l'annexe V.

II. État des préparatifs de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

14. La Commission du développement social, constituée en Comité préparatoire, a examiné le point 2 de l'ordre du jour à sa 1^{re} séance, le 25 février 2002. Elle était saisie des documents suivants :

a) Note du secrétariat sur l'état des préparatifs de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (E/CN.5/2002/PC/3);

b) Lettre datée du 11 février 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République populaire de Chine (E/CN.5/2002/5);

c) Note du secrétariat intitulée « Information campaign for the Second World Assembly on Ageing carried out by the Department of Public Information » (E/CN.5/2002/PC/Misc.1).

15. À la même séance, le Directeur de la Division des politiques sociales et du développement social a fait une déclaration.

III. Examen du projet de conclusions de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

16. La Commission constituée en Comité préparatoire a examiné le point 3 de l'ordre du jour à ses trois premières séances, du 25 février au 1^{er} mars 2002. Elle était saisie d'un rapport du Secrétaire général intitulé « Maltraitance des personnes âgées : évaluation du problème et propositions d'action à l'échelle mondiale » (E/CN.5/2002/PC/2).

17. À la 2^e séance, le 1^{er} mars, les représentants de l'Algérie, de l'Espagne (au nom de l'Union européenne), du Canada, de l'Égypte, du Pakistan, des États-Unis d'Amérique, de la République tchèque, de la Jamahiriya arabe libyenne, du Chili et du Brésil ont fait des déclarations. Le Président a lui aussi fait une déclaration.

18. À la même séance, le Secrétaire a répondu aux questions posées durant le débat.

19. À la 3^e séance, le 1^{er} mars, le Comité préparatoire était saisi du texte d'un projet de déclaration politique et d'un projet de plan d'action international sur le vieillissement, 2002.

20. À la même séance, après une déclaration faite par le Président, le Comité préparatoire est convenu d'annexer au rapport final les textes des projets de déclaration politique (A/CONF/197/3/Add.1) et de plan d'action international sur le vieillissement, 2002 (A/CONF/197/3/Add.2) tels que modifiés au cours des consultations officielles, étant entendu que la structure serait arrêtée à une date ultérieure et que tout amendement supplémentaire serait soumis séparément.

IV. Projet d'ordre du jour provisoire et organisation des travaux de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

Examen du projet de résolution E/CN.5/2002/PC/L.1

21. À sa 3e séance, le 1er mars 2002, la Commission constituée en Comité préparatoire était saisie d'un projet de résolution (E/CN.5/2002/PC/L.1) intitulé « Ordre du jour provisoire et projet d'organisation des travaux de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement », présenté par le Président au titre du point 4 de l'ordre du jour.

22. À la 3e séance également, le Président a fait part au Comité préparatoire des amendements au projet de résolution, qui avaient fait l'objet d'un consensus à l'issue de consultations officielles.

23. À la même séance, l'observateur de la Palestine a fait une déclaration.

24. À la même séance toujours, le Comité préparatoire a approuvé le projet de résolution tel que modifié et rectifié oralement et a recommandé qu'il soit adopté par la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (voir l'annexe II au présent rapport).

V. Adoption du rapport de la Commission constituée en Comité préparatoire sur les travaux de sa deuxième session

25. À la 3e séance, le 1er mars, la Vice-Présidente du Comité préparatoire exerçant les fonctions de rapporteur, Mme Ivana Grollová (République tchèque), a présenté le projet de rapport du Comité (E/CN.5/2002/PC/L.2).

26. À la même séance, le Comité préparatoire a adopté le projet de rapport, qu'il a chargé le Rapporteur de parachever.

Annexe I

Projet de résolution qu'il est recommandé, à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, d'adopter

Ordre du jour provisoire et projet d'organisation des travaux de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

La Commission du développement social, constituée en Comité préparatoire de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement,

Rappelant la résolution 54/262 de l'Assemblée générale, en date du 28 mai 2000,

Rappelant également la résolution 55/58 de l'Assemblée générale, en date du 4 décembre 2000,

1. *Recommande* à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement d'adopter l'ordre du jour provisoire et les dispositions relatives à l'organisation de ses travaux figurant en annexe à la présente résolution;
2. *Autorise* le Bureau à régler toute question d'organisation ou de procédure encore en suspens, en concertation avec le gouvernement hôte et avec le soutien du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, moyennant approbation, lors des consultations préalables à la session de l'Assemblée mondiale qui doivent se tenir au Siège de l'Organisation des Nations Unies;
3. *Invite* les groupes régionaux à désigner leurs candidats à la vice-présidence de l'Assemblée mondiale compte tenu des modalités indiquées dans le projet d'organisation des travaux figurant en annexe à la présente résolution (annexe II), le 14 mars 2002 au plus tard;
4. *Invite* les gouvernements à communiquer au Secrétariat, également le 14 mars 2002 au plus tard, le rang des représentants qui participeront à l'Assemblée mondiale de façon qu'on puisse procéder au tirage au sort pour établir la liste des orateurs, comme le prévoit l'article 20 du règlement intérieur provisoire de l'Assemblée mondiale.

Annexe I

Ordre du jour provisoire de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Président.
3. Adoption du règlement intérieur.
4. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
5. Élection des autres membres du Bureau.

6. Organisation des travaux, notamment mise en place de la Grande Commission*.
7. Pouvoirs des représentants auprès de l'Assemblée mondiale :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
8. Débat général.
9. Déclaration politique et Plan d'action international sur le vieillissement, 2002.
10. Adoption du rapport de l'Assemblée mondiale sur ses travaux.

Annexe II

Dispositions concernant le projet d'organisation des travaux de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

Les dispositions suivantes s'appliquent aux fins de l'organisation des travaux de l'Assemblée mondiale, énoncées ci-après :

- a) Un débat général se tiendra du 8 au 12 avril 2002, au cours duquel les États Membres et les observateurs feront des déclarations, dont la durée sera limitée à sept minutes, selon l'ordre établi par tirage au sort;
- b) Conformément à l'article 20 du règlement intérieur provisoire, la liste des orateurs pour le débat en séance plénière sera établie par tirage au sort; celui-ci aura lieu le ____;
- c) Au cours de la même période, les représentants d'organisations intergouvernementales et les chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies concernées pourront faire une déclaration durant la tenue de l'Assemblée;
- d) Dans la limite du temps disponible, les représentants d'un nombre limité d'organisations non gouvernementales accréditées auprès de la deuxième Assemblée mondiale pourront également faire des déclarations, compte tenu du règlement intérieur provisoire de l'Assemblée mondiale et de la décision prise par l'Assemblée générale au sujet des arrangements concernant la participation des organisations non gouvernementales à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement**;
- e) Les séances se tiendront normalement de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures.

Projet d'organisation des travaux

Il est proposé d'organiser les travaux de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement comme suit :

- a) L'article 6 du règlement intérieur provisoire dispose que l'Assemblée mondiale élit, parmi les représentants des États participants, un président, 27 vice-présidents et un vice-président de droit du pays hôte, un rapporteur général, ainsi que le Président de la Grande Commission. Suivant l'usage établi, la présidence de l'Assemblée mondiale revient au pays hôte. Les 27 vice-présidents sont répartis

* Le Président de la Grande Commission sera élu en séance plénière. Les membres du bureau de la Grande Commission seront élus par celle-ci.

** A/C.3/56/L.13.

géographiquement comme suit : 7 représentants des États d'Afrique, 6 représentants des États d'Asie, 3 représentants des États d'Europe orientale, 5 représentants des États d'Amérique latine et des Caraïbes et 6 représentants des États d'Europe occidentale et autres États;

b) Le débat général aura lieu en séance plénière du 8 au 12 avril;

c) Conformément à l'article 46 de son règlement intérieur provisoire, l'Assemblée mondiale crée une grande commission chargée d'examiner le projet de déclaration et de plan d'action international sur le vieillissement, 2002, également du 8 au 12 avril. Conformément à l'article 48 du règlement intérieur provisoire, la Grande Commission peut, si elle le juge nécessaire, créer des groupes de travail pour l'accomplissement de sa tâche;

d) L'examen du rapport de la Grande Commission et l'adoption de la Déclaration politique et du Plan d'action international sur le vieillissement, 2002, aura lieu le vendredi 12 avril.

Annexe II

Décision adoptée par le Comité préparatoire à sa deuxième session

La décision ci-après est portée à l'attention de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement :

Décision 2002/PC/1

Accréditation des organisations non gouvernementales conformément aux règles relatives à leur participation figurant dans la décision 2001/PC/3 du Comité préparatoire

La Commission du développement social constituée en Comité préparatoire décide d'accepter les demandes d'accréditation des organisations non gouvernementales ci-après auprès de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement et de ses préparatifs :

African Initiative on Ageing (AFIA)

Age Action Ireland Ltd.

Age Concern, New Zealand Incorporated

Age Concern Northern Ireland

AGE – Plate-forme européenne des personnes âgées

All Japan Construction, Transport and General Worker's Union (CTG)

All Japan Pensioners' Union

Alzheimer Europe

ANBO – Association for People over Fifty

Asociación Bienestar y Desarrollo

Asociación Civil Diagonal

Asociación Gerontológica Costarricense – AGECO

Asociación Interdisciplinaria de Gerontología de Colombia (AIG)

Asociación Multidisciplinaria de Gerontología (AMAG)

Asociación Pro-Vida Peru

Association Canadienne de Gérontologie (ACG)

Association de secours et d'aide aux victimes de l'Est du Congo (ASAVIDE-ASBL)

Association of Jewish Ageing Services

Bangladesh Association for the Aged and Institute of Geriatric Medicine
(BAAIGM)

Bangladesh Women's Health Coalition (BWHC)

Bénévoles Canada
Bevordering Maatschappelijke Participatie-BMP (Fondation pour la promotion de la participation sociale)
Cape Peninsula Organization for the Aged (CPOA)
Centre Canadien de l'Activité et du Vieillissement (CCAV)
Centre de recherche de la Croix-Rouge vietnamienne pour l'aide aux personnes âgées
Centre for Education, Development Action and Research (CEDAR)
Centre for Strategic and International Studies
Centro de Estudios e Investigaciones del Trabajo (CESTRA)
Comité national Dag van Ouderen (Comité de la Journée nationale des personnes âgées)
Community Aid and Sponsorship Programme (CASP)
Conciencia Activa
Confederación de Federaciones y Asociaciones de Viudas Hispania (CONFAV)
Confederación Española de Familiares de Enfermos de Alzheimer y Otras Demencias (CEAFA)
Confederación Española de Organizaciones de Mayores (CEOMA)
Confederación Mesa Federal de Jubilados, Pensionados y Tercera Edad de la República Argentina
Congress of Union Retirees of Canada (CURC)
Conseil ethnoculturel du Canada (CEC)
Consortium Peru : Ageing and Development
Corporation des Retraités Canadiens Intéressés
DanAge Association
Federación de Sociedades Españolas
Federación Nacional de Pensionados
Federal Superannuates National Association
Federation of Korean Gerontological Societies (FKGS)
Fondation Wemos
Forum de Valence
Fos'ten (Stichting Surinaamse Vrouwen 50+)
Foundation for International Cooperation of Projects and Other Activities for Humanitarian Affairs (FIPA)
Fundación Pro-Vida
HelpAge India

HelpAge Sri Lanka
Heritage Hospital (Dr. Reddy's Heritage Foundation)
Innovation et promotion pour le développement solidaire (IPDS)
Instituto del Abuelo
Intercultural Adults Association
International Association for the Study of Obesity (IASO)
International Longevity Center-Japan (ILC-Japan)
International Longevity Centre-UK (ILC-UK)
IUS Gentium Conimbrigae-Human Rights Centre (IGC)
Japan NGO Council on Ageing (JANCA)
Johanniter Institution Radevormwald
Liberia Hunger Foundation
Liberian Council for Child and Family Welfare
Liechtensteinischer Seniorenbund
Maccabi Healthcare Services
Merck Institute of Ageing and Health
Mission Armenia
Mongolian Association of Elderly People (MAEP)
Mouvement international des femmes pour la démocratie et le développement (MIFED-CONGO)
Movimiento por la Paz, el Desarme y la Libertad (MPDL)
National Association on HIV Over Fifty (NAHOF)
National Council of Family Relations (NCFR)
National Indian and Inuit Community Health Representatives Organization (NIICHO)
National Seniors Association (NSA)
Nederlandse Islamitische Bond voor Ouderen (Union néerlandaise des personnes âgées de confession islamique) – NISBO
Nederlands Instituut voor Zorg en Welzijn (Institut des Pays-Bas pour l'aide et la protection sociale) – NISBO
Nepal participatory Action Network (NEPAN)
Netherlands Platform Older People and Europe (NPOE)
Organisation humanitaire « RUHAMA » Zenica
Outreach
OWL The Voice of Midlife and Older Women

People's Cultural Centre (PECUC)
Philippine Retirement Authority Member Association (PRAMA)
Positive Ageing Foundation of Australia
Protestants Christelijke Ouderen-PCOB (Protestant Christian Elderly Association)
Resource Integration Center (RIC)
Rural Environment and Development Association (REDA)
Senioren-Kolleg Liechtenstein
Service international pour les réfugiés et pour la paix (SIRPAX)
Social Action for Grassroots Unity and Networking (SAGUN)
Société espagnole de soins en gériatrie et gérontologie (SEEGG)
Society for Participatory Cultural Education (SPACE)
Taskforce Ouderen En Arbeid (Équipe spéciale chargée d'étudier la question des travailleurs âgés et du marché du travail)
Unie van Katholieke Bonden van Ouderen UNIE KBO (Association des organisations catholiques de personnes âgées aux Pays-Bas)
Union des retraités de Russie
Voluntariado de Ancianos (VO.DE.AN)
West Japan NGO Network of Ageing

Annexe III

Projet de déclaration politique

(A/CONF.197/3/Add.1)

Annexe IV

Projet de plan d'action international sur le vieillissement, 2002

(A/CONF.197/3/Add.2)

Annexe V**Documents dont le Comité préparatoire était saisi
à sa troisième session**

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre ou description</i>
E/CN.5/2002/PC/1	1	Ordre du jour provisoire annoté
E/CN.5/2002/PC/2	3	Rapport du Secrétaire général sur la maltraitance des personnes âgées : évaluation du problème et propositions d'action à l'échelle mondiale
E/CN.5/2002/PC/3	2	Note du Secrétariat sur l'état des préparatifs de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillessement
E/CN.5/2002/PC/4	1	Note du Secrétariat contenant la liste des organisations non gouvernementales demandant l'accréditation à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement et au Comité préparatoire
E/CN.5/2002/5	2	Lettre datée du 11 février 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République populaire de Chine
E/CN.5/2002/PC/L.1	4	Projet de résolution présenté par le Président de la Commission constituée en Comité préparatoire
E/CN.5/2002/PC/L.2	6	Projet de rapport
E/CN.5/2002/PC/Misc.1	2 c)	Note du Secrétariat intitulée « Information campaign for the Second World Assembly on Ageing carried out by the Department of Public Information »